

LA QUESTION DE LA SEMAINE :

STOCK OPTIONS : LEVER DES OPTIONS AVEC DES AVOIRS DETENUS AU SEIN D'UN PLAN EPARGNE ENTREPRISE

Un client s'est vu attribuer un plan de stock-options.

Il s'interroge sur l'opportunité de lever les options au moyen de fonds détenus dans son PEE.

Possibilité de débloquer par anticipation les avoirs indisponibles (investis depuis - de 5 ans) pour lever les options :

Si le règlement de son plan de stock-options le permet et sous réserve du respect de certaines conditions, votre client aura la possibilité de lever les options au sein de son PEE, et ce par le biais des avoirs indisponibles les plus anciens.

Les actions issues de la levée des options seront inscrites au sein d'un compte nominatif ouvert dans le PEE et seront indisponibles pendant 5 ans (le décès du stock optionnaire est le seul cas de déblocage anticipé).

En contrepartie de cette indisponibilité : la plus-value totale sera soumise aux seuls prélèvements sociaux au taux de 15,50% (pas de taxation de la plus-value d'acquisition et de la plus-value de cession) et à la contribution salariale de 10% pour les plans attribués à compter du 16/10/2007.

Il y a donc un intérêt à alimenter son PEE chaque année pour avoir des fonds indisponibles.

Les dividendes seront soit versés dans PEE (exonération d'IR mais pas de PS) soit sur un compte à vue.

Il est précisé que la liquidation des avoirs indisponibles figurant dans le PEE pour lever les options constitue une délivrance des sommes correspondantes rendant exigibles au moment de cette liquidation les prélèvements sociaux sur le gain net réalisé.

A titre d'exemple:

Plan attribué en année N de 7 000 options au cours de 50 €.

En N+4 le cours est de 80 €.

Après indisponibilité de 5 ans au sein du PEE l'action vaut 140 €.

PEE investi en FCP de 400 000 € dont 100 000 € disponibles (PV latente 150 000 €).

Combien de titres pourront être levés avec les fonds indisponibles du PEE ?

En préambule, il convient de calculer les prélèvements sociaux (PS) dus sur la liquidation des avoirs indisponibles utilisés pour lever les options.

PS exigibles : $15,50\% \times (150\,000 \times 300\,000 / 400\,000) = 17\,437,50 \text{ €}$

Disponible: $300\,000 - 17\,437,50 \text{ €} = 282\,562,50 \text{ €}$

Titres pouvant être levés avec les fonds indisponibles du PEE : $282\,562,50 / 50$ (cours au jour de l'attribution des options) soit 5 651 titres

Plus-value après la période d'indisponibilité de 5 ans : $5\,651 \times (140 \text{ €} - 50 \text{ €}) = 508\,590 \text{ €}$

Imposition après la période d'indisponibilité de 5 ans : $15,50\% \times 508\,590 \text{ €} = 78\,831 \text{ €}$

Total imposition si PEE: $17\,437,50 \text{ €} + 78\,831 \text{ €} = 96\,268,50 \text{ €}$

Banque Privée 1818

Pôle « Solutions Patrimoniales »

Département Ingénierie Patrimoniale

50 Avenue Montaigne

75008 PARIS

www.banqueprivée1818.com

Sélection 1818

Contact commercial : 01.58.19.70.23

contact@selection1818.com

50 Avenue Montaigne

75008 PARIS

www.selection1818.com